Cinquante troisième année. - N° 216 A Vendredi 8 novembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 3140

971 – GUADELOUPE

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE DE POINTE-À-PITRE

Jugement prononçant

Date : 12 septembre 2019.
Jugement de conversion en liquidation judiciaire.
402 059 984 RCS de Pointe-à-Pitre.
LES MAISONS AUREL ACINA.
Forme : SARLU.
Activité : constructions de maisons individuelles et tout travaux de BTP.
Adresse : 64, lotissement l'Aiguille, 97128 Goyave.
Complément de jugement : Jugement prononçant la conversion du redressement en liquidation judiciaire. Liquidateur : Maître DUMOULIN Marie-Agnès, ès qualité mandataire liquidateur, 7, rue Morne-Ninine, La Marina, 97190 Le Gosier. Les déclarations de créances sont à déposer dans les quinze jours suivant la présente publication auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises. N° RG : 2019/353